

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018 à 20 H

**Présents :** CAVAILLES Pascal, BARDOU Sébastien, CHARBONNIER Joël, BOUSQUET Christiane, CAMP Marie-Angélique, VATTIER Françoise, BLANC Yvon, MAZEL Sophie, ROUCAIROL Nadine, BASCOUL Jean-François, JOULIE Aymeric, PAYRASTRE Bénédicte, CAMP Stéphanie.

**Absent excusé :** ZENON Claude qui donne procuration à BARDOU Sébastien

**Secrétaire de séance :** ROUCAIROL Nadine

Aucune remarque n'étant apportée au compte-rendu du Conseil Municipal en date du 12 juillet 2018, il est validé et signé.

Monsieur le Maire, Pascal CAVAILLES ouvre donc la séance.

### COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE

#### **Projet Traverse en agglomération, Conseil Départemental :**

Monsieur Philippe FOLLIOU informe qu'un investissement sur le projet de traverse d'agglomération peut être organisé en collaboration avec le Conseil Départemental qui peut intervenir dans le cadre des projets d'aménagements de traverses ou d'opérations de sécurisation portés par les communes ou les communautés de communes.

Cette opération nécessite en premier temps l'élaboration d'une étude globale.

Elle pourrait servir pour continuer les travaux de réfection des égouts, à savoir que le cœur du village étant déjà fait, il serait judicieux de penser à la partie haute du village.

Une délibération d'accord de principe sera donc prise.

Vote à l'Unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches et signer toute pièce afférente à ce dossier.

#### **Proposition de Tarn Habitat – Maison HLM :**

Tarn Habitat a mis en place une grande campagne de vente de ses logements vieillissants ; mais pour ce faire il faut que le projet de rachat soit déconventionné. Notre Commune dispose de 8 logements HLM.

Le prix de référence d'un logement serait de 35 000€ avec 12 000€ de travaux de réaménagement.

Une contre-proposition sera faite à 23 000€, tout en prenant en compte le montant des 12 000€ supplémentaires correspondant aux travaux de réaménagement qui pourraient être faits en régie municipale.

#### **Décision modificative de Budget :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de précéder au réajustement des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en Euros	380 000.00	
2313-223	Constructions	-80 000.00	
10222	FCTVA		130 000.00
1311-223	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux		150 000.00
1312-223	Subv. transf. Régions		20 000.00
	TOTAL :	300 000.00	300 000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

#### **Budget Photovoltaïque – Point sur TVA :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une régularisation TVA sur le budget photovoltaïque annexe sera effectuée.

#### **Tableau de bord production Photovoltaïque :**

Monsieur le Maire présente le tableau de bord de production de la Halle Photovoltaïque.

Le contrat d'achat conclu nous permet de récupérer le montant de la 1<sup>ère</sup> période semestrielle (soit du 22 janvier 2018 -date de mise en service- au 21 juillet 2018) qui s'élève à 17 179.90€.

### **COMMISSION COMPETENCES TRANSFEREES**

#### **Réseau d'eau de la Vallée, réception et mise en service :**

Monsieur BARDOU Sébastien informe que les gros travaux d'adduction d'eau dans la vallée touchent à leurs fins.

L'entreprise MAILHE va venir mettre en service le réseau suite à l'accord de l'ARS après présentation des diverses analyses d'eau. Cette démarche est prévue le lundi 16 juillet.

Il est prévu vers la mi-août de procéder à la mise en service du réservoir de la Raziguade. Nos techniques devront effectuer une procédure de vidange de ce réservoir afin de vérifier l'efficacité du nouveau réseau.

Une inauguration sera prévue en septembre avec les divers partenaires de ce chantier.

Le Conseil Municipal remercie Messieurs ZENON et BARDOU pour leur efficacité sur ce gros dossier.

#### **Modifications des statuts de la CCSVP –Réseau de chaleur**

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes « Sidobre Vals et Plateaux »

Vu le Code général des collectivités territoriales

Monsieur le Maire expose qu'il conviendrait de valider la modification des statuts de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux portant sur la compétence facultative « Création et gestion des réseaux de chaleur bois d'intérêt communautaire ». Lecture est donnée de la proposition de statuts modifiés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE la proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes, conformément aux statuts et aux annexes joints à la présente délibération.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour engager les démarches et signer toute pièce afférente à ce dossier.

#### **Projet « Roc des 3 Rouville »**

Monsieur Philippe FOLLINOT informe qu'une réunion sur site avec le géomètre est prévue le vendredi 13 juillet.

Un investisseur doit venir en septembre en visite de site.

## COMMISSION COMPETENCES TOURISME, COMMERCE ET ASSOCIATIONS

### **Point sur les emplois saisonniers :**

Madame Christiane BOUSQUET fait un rappel des embauches en lien avec les ouvertures de poste, délibérées lors du dernier conseil.

Nous avons dû pallier rapidement le remplacement de l'agent embauché au niveau de l'accueil d'Aquamonts qui est actuellement en maladie. Une jeune du village de moins de 18 ans, en stage scolaire au niveau de l'accueil de la Mairie, nous donne entière satisfaction. Elle avait soumis sa candidature orale où un refus lui avait été donné du fait de son jeune âge. Jusqu'à présent aucun jeune, ayant ce profil, n'avait pu bénéficier de quelconque poste au sein de nos structures.

Dans cette situation d'urgence nous avons pris contact auprès de notre Trésorerie afin de connaître les conditions exactes d'un recrutement d'un jeune de moins de 18 ans sur le remplacement d'un arrêt maladie. A titre exceptionnel cette personne assurera le remplacement durant la période d'arrêt maladie.

Après discussion le Conseil Municipal souhaite maintenir le principe d'embaucher uniquement des jeunes de plus de 18 ans. A contrario, si on ne trouvait pas assez d'agents pour les divers postes à pourvoir, il y aurait la possibilité d'accepter les jeunes ayant entre 16 et 18 ans.

### **Réservations Base de Loisirs et Centre de Bien Être :**

Christiane BOUSQUET informe que :

- La centrale de réservation Campéole est en progression par rapport à l'année précédente.
- Nous avons ajouté des heures de réservations sur le planning de réservation de l'Espace Bien Être.
- Certains terrains de camping nu doivent être un peu arrangés, il est à prévoir aussi quelques aménagements.
- Les pots d'accueil du samedi soir, ainsi que les repas partagés du lundi soir seront reconduits car ils connaissent un vif succès.
- Le programme d'animations est déterminé.
- Organisation de visites guidées du village le jeudi matin.
- La barrière d'entrée dans le camping a été dégradée lors d'une soirée.
- Les Maîtres-Nageurs demandent s'il est possible de retransmettre la finale de la coupe du Monde sur l'enceinte de la piscine.
- La salle TV Animation n'est pas conviviale. De plus il faut supprimer les armoires qui appartiennent à des associations pour les déplacer sur un autre point stratégique de la salle polyvalente (local à côté de la cuisine).

Madame VATTIER a participé à une rencontre avec Joan ROLLAND gérant de l'Entreprise CREA j de Montredon-Labessonnié qui est en charge de la réalisation et mise en ligne du nouveau site internet. Elle précise qu'il a été découvert l'existence de plusieurs adresses mail obsolètes dans la présentation de l'ancien site. Il va être remédié à cela lors de la mise en service officielle du nouveau site soit vers fin août.

### **Convention avec le Conseil Départemental, Chéquier collégien « BOUGE TOI »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention : Chéquier collégien Tarn, convention annuelle, chèque « Bouge-toi ».

Ce chèque offrirait au collégien, une entrée gratuite dans notre structure « Aquamonts ». Le coût de cette entrée serait pris en charge par la Commune, en contrepartie, nous apparaîtrions au dos des chèques et sur la liste des partenaires.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

## COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE ET CULTURE :

### **Info et point sur l'Ecole :**

Monsieur Joël CHARBONNIER informe qu'il y aura un nombre d'enfants inférieur à celui prévu. Normalement nous devrions faire une rentrée avec 54 enfants.

Clémence BOUSQUET ayant eu son transfert vers Lacaune, nous avons donc rencontré la nouvelle Directrice qui se nomme Marie ARNAL et qui aura en charge le cycle 2 (CP – CE1).

La Commission Syndicale SIVU Arifat/St Pierre a étudié les conditions du prix de revente du repas aux familles pour la cantine. En effet, il serait judicieux de passer le prix de repas à 4€ contre 3.90€.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve l'étude du SIVU et vote à l'unanimité pour organiser un prix de revente à 4€.

Monsieur François JOULIE Président de l'Association ADMR de VABRE laisse place à Monsieur FLANDIN Jean-Marc, nouvellement installé sur la commune de VABRE. Monsieur Joël CHARBONNIER souhaite organiser une rencontre avec le nouveau Président afin de faire un point sur l'accueil de Loisirs installé dans les locaux de l'école.

De plus, Madame ANGLADE Céline, Directrice de l'accueil de Loisirs nous a informés qu'il n'y aurait plus de garderie organisée le mercredi matin au vu du peu d'enfants inscrits l'année dernière.

## QUESTIONS DIVERSES :

- Une nouvelle réflexion a été engagée pour la modification du stationnement de la Place Marie Elisabeth CAVAILLES. Des jardinières en granit vont délimiter l'interdiction de stationner au centre de la Place, des places 1H vont être matérialisées au sol, en bleu, devant le cabinet médical. Emplacements réservés aux usagers de celui-ci.
- De nouvelles places de stationnement vont être matérialisées sur la Place du 19 mars 1962.
- Le Mercredi 18 juillet 2018, le restaurant La Bibliothèque va recevoir le Bouclier de Brennus.
- Le Week-end du 21 juillet, la CCAS propose une animation Montgolfière. Il y aura la possibilité, pour tout le monde de faire un vol captif depuis le stade. La Mairie pense offrir un petit apéritif. Le dimanche et le lundi matin, il sera organisé un vol libre autour de St Pierre. Le tout sous réserve que la météo soit clémente.
- Le Lundi 30 juillet 2018, Madame la Ministre des Sports Laura FLESSEL en visite ministérielle vient faire un état des lieux de nos diverses structures sportives.
- Une famille qui avait réservé sur le camping Municipal La Forêt n'a pas pu faire le déplacement pour cause de maladie. Après discussion il a été décidé de reporter son montant de 35€ d'arrhes sur un prochain séjour en 2019.
- Le Boucher Charcutier de VABRE « Chez Benoît » propose de venir s'installer les lundis matins sur la place du 19 mars 1962 en face de l'entrée du camping. Il sera redevable d'un droit de stationnement qui prendra en compte les frais de branchement électrique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.